

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00278
Numéro SIREN : 338 485 659
Nom ou dénomination : BOURGUIGNON BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008981

Désignation de l'entreprise : SARL BOURGUIGNON BOIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ZONE ARTISANALE		26420 IA CHAPELLE-EN-VERCORS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 33848565900019			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le. 31122020	
		N-1 31122019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB	AC	
Frais de développement *	CX	CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 105 356 1 749
Fonds commercial (1)	AH	AI	443 400 197 624 245 776 267 347
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	32 602 25 541 7 060 5 885
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
Terrains	AN	AO	
Constructions	AP	AQ	397 209 227 191 170 017 196 511
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	339 256 290 884 48 372 24 976
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	545 019 480 515 64 504 71 503
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 303
TOTAL (II)	BJ	BK	1 759 590 1 222 111 537 479 634 317
Matières premières, approvisionnements	BL	BM	210 999 210 999 135 274
En cours de production de biens	BN	BO	45 838 45 838 161 695
En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
Marchandises	BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	139 935 139 935 140 314
Autres créances (3)	BZ	CA	43 376 43 376 36 529
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	509 054 509 054 283 862
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	49 449 49 449 36 651
TOTAL (III)	CJ	CK	998 651 998 651 794 325
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 758 241 1 222 111 1 536 130 1 428 642
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Paul

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : SARL BOURGUIGNON BOIS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100...800.....)	DA	100 800	100 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 080	7 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	361 386	361 384
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	54 026	90 627
	Subventions d'investissement	DJ	25 438	23 369
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	551 730	583 179	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	422 114	475 201
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	53 548	52 298
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	247 419	116 262
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	142 654	74 442
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 856	112 705
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	14 809	14 554	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	984 400	845 463
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 536 130	1 428 642
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	620 011	422 322	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL BOURGUIGNON BOIS

Néant

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	25 315	FB	FC	25 315	
	Production vendue	} biens*	FD	1 864 919	FE	FF	1 864 919
			} services*	FG	348	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 890 582	FK	FL	1 890 582
	Production stockée*				FM	(115 857)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	11 352	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 354	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 787 431	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	4 016	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	766 619	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(75 725)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	437 220	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	20 072	
	Salaires et traitements*				FY	337 616	
	Charges sociales (10)				FZ	159 817	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*			GA	76 400
						} - dotations aux provisions	GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	107	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 726 142		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	61 289		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 283	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 283		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	17 796	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	17 796		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(16 514)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	44 775		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL BOURGUIGNON BOIS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 743		3 225	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	119 899		135 855	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	122 642		139 081	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 973		1 531	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	94 290		78 012	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	99 263		79 544	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	23 379		59 537	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 127		27 798	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 911 355		1 891 987	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 857 329		1 801 361	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	54 026		90 627	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	67 373		87 162
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 352		17 686	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VOIR DETAIL CI-JOINT				99 263	122 642	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Designation de l'entreprise : SARL BOURGUIGNON BOIS										Néant	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	473 002	KE		KF	5 105
CORPORELLES	Terrains					KG	65 792	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	397 209	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	302 724	KT		KU	36 532
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	359 888	KW		KX	1 414
		Matériel de transport *				KY	156 761	KZ		LA	29 910
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	32 215	LC		LD	892
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	1 314 589	LO		LP	68 747
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	2 303	IU		IV	
	TOTAL IV					LQ	2 303	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 789 894	ØH		ØJ	73 852	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1		2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	478 107	IX	478 107
CORPORELLES	Terrains					IP	65 792	LX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	397 209	MB	397 209	MC
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	339 256	ML	339 256
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	361 301	MO	361 301
		Matériel de transport				IV	36 061	MP	150 610	MR	150 610
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	33 107	MU	33 107
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY	101 853	NG	1 281 483	NI	1 281 483	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IO		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	2 303	2E		2F	
	TOTAL IV					I3	2 303	NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	104 156	ØK	1 759 590	ØL	1 759 590	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	18
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	18
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18
Informations générales complémentaires	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 544
Total	6 544

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	20 287
Autres dettes	14 809
Total	35 096

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	49 449
Total	49 449

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

BOURGUIGNON BOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 800 euros
Siège social : Zone Artisanale
26420 LA CHAPELLE EN VERCORS
338 485 659 RCS ROMANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 54 026,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	54 026,25 euros
Auquel s'ajoute une somme prélevée sur le compte "autres réserves"	30 973,35 euros
Portant ainsi les sommes distribuables à Attribuées à titre de dividendes aux associés	84 999,60 euros
Soit 33,73 euros par part	

La mise en paiement du dividende serait effectuée à compter du 1^{er} juillet 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 84 999,60 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : (Distribution Exceptionnelle du 31 Décembre 2018) :
14 994 euros, soit 6,12 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 994 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
12 600 euros, soit 5 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 600 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
87 544,80 euros, soit 34,74 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 87 544,80 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....ROMANS SUR ISERE

BUREAU DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

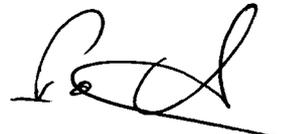
DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE ROMANS LE

16 AOUT 2021

CADRA
26 Rue Brillat Savarin
Rovaltain
26958 VALENCE

Vos références : non indiquées
A rappeler dans toute correspondance
Nos références : N° de demande : D2121500418

Dossier : 338 485 659 RCS Romans
1986B00278
BOURGUIGNON BOIS
Interlocuteur : Rachel BRUNET

Réponse Rapide :
Ce - joint le
document demandé.
cdm^T 

Romans sur Isère, le 03/08/2021

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que votre demande de dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 a été rejetée par les services du Greffe.

En effet, il est nécessaire de compléter votre demande en adressant au Greffe :

- Manquant la page de l'actif.

Un complément de règlement d'un montant de 2,70 € correspondant aux frais de la présente réclamation.

Nous vous précisons que sans réponse de votre part dans un délai de **15 jours** à compter de la présente lettre, nous serions dans l'obligation de vous retourner l'intégralité de votre dossier.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Greffier du Tribunal

